

Conseil Municipal du	10 avril 2017	à	18h00
N°ordre	35	Titre	65 - Autres charges de gestion courante - Handicap - lutte contre les discriminations. Attribution de subventions à différentes associations pour l'année 2017
N° identifiant	2017-0054		
Rapporteur(s)	Abderrazak HALLOUMI		
Date de la convocation	22/03/2017		
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	M.BLANCHARD François et Mme BALLON Clotilde		Tableau de synthèse 2017-0054
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	44	<p>M. Alain CLAEYS - Maire</p> <p>Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Patricia PERSICO - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. François BLANCHARD - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjoints Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Jacques ARFEUILLERE - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Frédéric BOUCHAREB - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Coralie BREUILLE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux</p>	
Absents	2	<p>M. Jean-Baptiste RICCO - Mme Michèle FAURY-CHARTIER Conseillers municipaux</p>	

Mandats	7	Mandants	Mandataires
		Monsieur BELGSIR El Mustapha	Madame GERARD Anne
		Madame GUERINEAU Diane	Madame TOMASINI Peggy
		Monsieur AIME Jules	Monsieur JEAN Yves
		Madame PROST Marie-Dolorès	Madame FRANCHET-JUBERT Valérie
		Monsieur ROBLOT Edouard	Madame DAIGRE Jacqueline
		Madame LABAYE Manon	Madame FRAYSSE Christiane
		Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Monsieur CORONAS Patrick
Observations	Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 septembre 2016 a été approuvé. Les délibérations n°36, 76, 77 et 78 sont passées après la n°9, puis l'ordre chronologique des délibérations a repris à la n°10		

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
Service référent	Direction Générale Education - Vie de la cité Direction Politique de la ville - Solidarités

Vu le code général des collectivités territoriales,

Ce sujet fait l'objet de l'engagement : développer les solidarités - promouvoir l'accessibilité universelle de l'Agenda 21 de Grand Poitiers.

Un certain nombre d'associations poitevines met en œuvre, dans le cadre de leurs projets associatifs, des projets et des actions en direction des habitants concourant ainsi au développement du bien vivre ensemble dans le territoire.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016, plusieurs associations ont sollicité une subvention municipale. Les différents éléments relatifs à leur subventionnement sont détaillés dans le tableau de présentation joint.

Après examen des dossiers, il vous est proposé de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions attenantes.

La dépense sera imputée conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.

POUR	51	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE	Adopte
------------------	--------

Affichée le	13 avril 2017
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 avril 2017
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20170410- lmc129631-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions

		Valorisation N-1		Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL voté exercice N	Direction instructrice Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure
		Total accordé exercice N-1	Poitiers				
ARMMELHISCA		325 €			350 €	350 €	
798 216 669 00019	FR761940600006716453416066	L'association ARMMELHISCA (Association de Rencontre pour la Musique, la Musicothérapie, l'Environnement, le Loisir, le Handicap, l'Information, le Sensoriel, la Culture et l'Animation) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser des activités à caractère culturel, social, environnemental, informatif, avec pour éthique l'intégration des minorités et notamment celle des personnes en situation de handicap par: - la mise en place d'ateliers sensoriels et de rencontre, de sessions de formation, de cours divers, d'expositions, de spectacles - l'aide, l'information, la documentation pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, les travailleurs sociaux et personnels soignants en relation avec des personnes en situation de handicap - la mise en place de moyens matériels et prestations de services nécessaires au bon fonctionnement de l'association.			350 €		Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 INT00371
DEMANDE : 350 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE		Cette année, l'association a fait une demande supplémentaire pour la participation au Festival des "Accessifs".					
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE (APF)		2 600 €	751 €		2 550 €	2 550 €	
775 688 732 03461	FR7630003016330003728039989	L'Association des paralysés de France (APF) a pour objectifs: - la participation sociale des personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés - leur défense à titre collectif et individuel - l'amélioration de la situation sociale, matérielle et de leur état de santé des personnes, enfants ou adultes, atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés et de leur famille.			2 550 €		Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002386

		Valorisation N-1			Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL voté exercice N	Service instructeur Imputation budgétaire Type de décision Période d'attribution pour la structure
Total accordé exercice N-1	Poitiers	Grand Poitiers						
ASSOCIATION DES SOURDS DE POITIERS	3 740 €	1 482 €	9 182 €			3 710 €	3 710 €	
751 202 730 00014	FR7610278364170001137380113							
DEMANDE : 1 400 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	L'Association des Sourds de Poitiers permet d'accompagner les personnes en situation de surdité sur le volet solidarité et citoyenneté (langue des signes française, communauté sourde, culture sourde, lutte contre l'isolement, débats citoyens, activités socioculturelles et de loisirs, accessibilité des lieux publics...).					1 310 €		Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002608
DEMANDE : 2 400 € AFFECTEE DECISION UNIQUE	Subvention pour le fonctionnement des 3 sections sportives de l'association : football, volleyball et pétanque.					2 400 €		Affaires générales 0/41.0/6574/5600/2017 2017 EX002609
ASSOCIATION ENTRAIDE LA CORDEE	1 700 €					1 370 €	1 370 €	
493 744 312 00015	FR7618707007200061908233225							
DEMANDE : 1 400 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	L'association a pour but d'organiser: - la réhabilitation sociale des personnes en leur permettant une meilleure estime d'eux-mêmes et une meilleure insertion - les activités psycho-socio-éducatives de l'ensemble des sections.					1 370 €		Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002130
ASSOCIATION POITEVINE POUR LA REHABILITATION DES APHASIQUES	100 €					100 €	100 €	
493 746 168 00019	FR2730002078360000079183K96							
DEMANDE : 100 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	L'association A.P.R.A. propose à ses membres (patients et conjoints) de se retrouver 2 fois/semaine, pour réaliser des exercices de stimulation verbale. Les groupes ont lieu sur le site du CHU de Poitiers.					100 €		Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002664

		Valorisation N-1			Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL voté exercice N	Service instructeur Imputation budgétaire Type de décision Période d'attribution pour la structure
Total accordé exercice N-1	Poitiers	Grand Poitiers	Montant voté sur l'exercice N					
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES RENCONTRES ARTISTIQUES ET SPORTIVES - ADRAS 444 133 466 00011	FR7630003016300003726581251	4 480 €		3 910 €	3 910 €			
DEMANDE : 7 500 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	Cette association a pour but : permettre et faciliter le développement des projets artistiques, culturels et sportifs dans le milieu spécialisé (milieu du handicap). Action 1 : poursuivre les ateliers et favoriser la mixité des populations. Au total, l'association met en place 10 ateliers du jour et du soir qui fonctionnent toute l'année de manière hebdomadaire. Action 2 : organisation d'une soirée pour le Festival Les Accessifs avec la mise en place de spectacles, coordination des différents groupes.			3 410 €			Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 01/01/2017 au 31/12/2017 EX002110	
DEMANDE : 7 500 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	Aide à la création chorégraphique "Envido" avec l'intervention de professionnels (musiciens, régisseurs, chorégraphes.)			500 €			Direction Culture - Patrimoine 0/33/6574/5100/2017 2017 INT00354	
ASSOCIATION VALENTIN HAUY AU SERVICE DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS 775 666 548 00729	FR7619406000030008720941076	485 €		475 €	475 €			
DEMANDE : 1 000 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	L' «Association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants» a pour but d'unir, de seconder les personnes et les organisations qui s'occupent des déficients visuels, d'étudier, propager, appliquer tout ce qui peut concourir à leur instruction, leur promotion sociale et tout ce qui peut les aider à surmonter leur handicap notamment par le sport et les loisirs. L'association les représente et participe à la recherche médicale et à la vulgarisation de la prophylaxie de la cécité.			475 €			Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002472	
COMITE SOS RACISME DE LA VIENNE 809 939 069 00013	FR6430002078000000720293X93	1 500 €		1 500 €	1 500 €			
DEMANDE : 2 500 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	Aide au fonctionnement pour l'organisation d'expositions, de ciné débat, d'interventions dans les collèges et lycées et diverses manifestations dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.			1 500 €			Politique de la ville - Solidarités 0/520/6574/5900/2017 2017 EX002561	

		Valorisation N-1			Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL voté exercice N	Service instructeur Imputation budgétaire Type de décision Période d'attribution pour la structure
Total accordé exercice N-1	Poitiers	Grand Poitiers						
DEUX LANGUES POUR UNE EDUCATION CENTRE OUEST	950 €				930 €	930 €		
348 046 772 00052	FR7642559000422102939190641							Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 01/09/2016 au 31/08/2017 EX002211
DEMANDE : 950 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	L'association 2LPECO a pour but de donner aux enfants sourds dont les parents le souhaitent la possibilité d'avoir une éducation bilingue : Langue des signes française et Français.				930 €			
DIAPASOM	1 470 €				1 440 €	1 440 €		
410 891 303 00035	FR7613335004010800023181678							Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002354
DEMANDE : 5 000 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	L'association DIAPASOM travaille sur l'autonomie des enfants, jeunes et adultes sourds ou malentendants de Poitiers et informe sur la connaissances des dispositifs de droit commun afin de leur donner les moyens de s'intégrer à la société civile comme tout autre citoyen. Elle travaille sur l'accessibilité (pour les oralistes comme pour les personnes communiquant en langue des signes, appareillages auditifs...). Depuis les services ont été étendus en faveur des personnes malvoyantes. L'association souhaite favoriser les rencontres et les échanges entre les diverses associations concernées par le champ de la déficience visuelle, favoriser les actions en faveur des familles pour l'intégration tant scolaire, qu'universitaire ou professionnelle et réaliser des actions à destination du public sourd ou malvoyant.				1 440 €			
EN TOUS GENRES	600 €	421 €			600 €	600 €		
495 125 809 00014	FR5520041010060894289E02702							Politique de la ville - Solidarités 0/520/6574/5900/2017 2017 EX002528
DEMANDE : 400 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	Aide au fonctionnement de cette association qui organise la Semaine des Visibilités LGBTI et qui soutien les victimes de discriminations fondées sur le genre, le sexe et l'orientation sexuelle .				400 €			
DEMANDE : 200 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE	Continuer les actions d'En Tous Genres et le financement des outils qui nous permettent de mettre en uvre la lutte contre les discriminations fondées sur le genre, le sexe et l'orientation sexuelle.				200 €			Action sociale Ville de Poitiers 0/520/6574/9000/2017 2017 INT00405

		Valorisation N-1		Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL voté exercice N	Service instructeur Imputation budgétaire Type de décision Période d'attribution pour la structure
Total accordé exercice N-1	Poitiers	Grand Poitiers					
GROUPEMENT POUR L'INSERTION DES HANDICAPES PHYSIQUES DU POITOU-CHARENTES - GIHP	3 850 €			3 770 €	3 770 €	3 770 €	
316 806 728 00028	FR7642559000422102059930261	L'Association dite "Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques du Poitou-Charentes", fondée en 1978, a pour but : l'entraide, la défense des personnes en situation de handicap physique, la recherche de solutions pratiques et adaptées répondant à leurs handicaps, l'information du public.		3 770 €			Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002440
DEMANDE : 9 000 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE		Cette aide permettra à l'association d'assurer ses activités : information, formation, accueil physique, écoute téléphonique, représentation dans les différentes instances, organisation et participation à diverses manifestations publiques, gestion/administration de l'association.					
SENIORS SOURDS 86	350 €			350 €	350 €	350 €	
533 240 685 00016	FR7619406000000008625863467	L'association Seniors Sourds 86 a pour but de : - défendre les intérêts moraux des personnes âgées sourdes - garantir leur protection sociale et humanitaire - promouvoir leur épanouissement moral et culturel - faciliter leur accès aux moyens de communication (langue des signes) - soutenir leurs démarches auprès des collectivités territoriales publiques - développer les services des interprètes en langue des signes.		350 €			Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002580
DEMANDE : 350 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE							
UNION DE FAMILLES DE MALADES MENTAUX ET DE LEURS ASSOCIATIONS 86 - UNAFAM 86	1 000 €	1 942 €		1 000 €	1 000 €	1 000 €	
784 363 483 01287	FR5720041000010817090X02017	L'UNAFAM 86 contribue à la cohésion sociale, plus précisément à l'inclusion sociale des malades psychiques. Ce handicap invisible conduit souvent les malades à un isolement voire à une exclusion dont les proches sont eux-mêmes fréquemment victimes. Les activités proposées sont : l'information, la formation, l'accueil physique, l'écoute téléphonique, les représentations dans les différentes instances, l'organisation et la participation à diverses manifestations publiques dont la Semaine sur la Santé Mentale (SISM), la gestion/administration de l'association (location de salles, abonnement téléphonique, timbres, frais d'impression, de photocopies, de transports).		1 000 €			Politique de la ville - Solidarités 0/521/6574/5900/2017 2017 EX002193
DEMANDE : 1 000 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE							